



HAL
open science

Tissu urbain et histoire, le quartier de Galata à Istanbul

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. Tissu urbain et histoire, le quartier de Galata à Istanbul. *Anatolia moderna Yeni anadolu*, 1992, III, pp.209-225. halshs-01219075

HAL Id: halshs-01219075

<https://shs.hal.science/halshs-01219075>

Submitted on 22 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Tissu urbain et histoire, le quartier de Galata à Istanbul

Jean-Luc Arnaud, CNRS, jlarnaud@msh.univ-aix.fr

D'après « Tissu urbain et histoire, le cas de Galata », *Anatolia moderna Yeni anadolu III*, 1992, p. 209-225.

Texte original, figures originales

Résumé

Le plan parcellaire du quartier de Galata à Istanbul constitue une source exceptionnelle pour l'histoire de l'urbanisation de ce quartier. En effet, les limites de la propriété foncière conservent les traces des enceintes génoises successives, de plusieurs opérations concertées d'urbanisation, des remblais de la Corne d'Or, de barrières de croissance, d'une mosquée disparue... A partir de plusieurs exemples, cet article propose une méthode de déchiffrement des plans parcellaires sans oublier les limites de l'exercice. Plutôt que d'expliquer, il constitue un guide pour lire et questionner les autres sources.

Abstract

The cadastral map of the district of Galata in Istanbul constitutes an exceptional source for the history of the urban fabric of this district. Indeed, the limits of properties keep the track of the successive Genoese fortifications, several operations of town planning, steps of the growth, a disappeared mosque ... From several examples, this article proposes a method for decoding the cadastral maps. Rather than explaining, it constitutes a guide to read and question other historical sources.

Tissu urbain et histoire, le quartier de Galata à Istanbul

Une étude de l'iconographie comme source pour l'histoire de l'espace urbain, menée à partir de l'exemple d'Istanbul, est à l'origine de cet article qui en reprend et en développe une partie importante : l'analyse morphologique du plan de l'état actuel d'un des quartiers de l'agglomération, Galata¹.

La recherche des empreintes consignées par la genèse et les transformations successives du quartier dans son tissu urbain constitue ici la question centrale qui met en oeuvre les méthodes de l'analyse spatiale. Un travail de terrain et l'examen cartographique des découpages viaires et parcellaires de la ville, aux différentes échelles qui ont présidé à l'établissement du quartier, m'ont permis de repérer ces empreintes. Ce travail ne prétend pas épuiser les potentialités du tissu de Galata mais plutôt montrer, à travers quelques exemples, comment l'analyse morphologique d'un terrain peut permettre de formuler des hypothèses quant à son histoire. Après une réflexion sur l'articulation de l'analyse morphologique avec l'histoire des espaces urbains, une brève description du quartier de Galata suivie de celle de son plan introduisent l'analyse des tracés et des découpages de la ville.

Si, comme à Venise ou à Paris (Muratori, 1959 ; Boudon, 1977), le tissu urbain du quartier de Galata constitue une source importante pour son histoire, c'est que depuis le début du XIV^e siècle son occupation a été continue, il n'a pas connu abandon ni de ruine. L'exemple de Fustat au Caire – son délaissement durant plusieurs siècles puis son re-lotissement au début du XX^e siècle – ou celui des remembrements après incendies qui, notamment au XIX^e siècle, ont remodelé des quartiers entiers d'Istanbul (Borie, 1989, 97-105) montrent bien qu'une période de désaffectation ou une redistribution de la propriété foncière peuvent annuler la capacité de la ville à conserver les empreintes de l'histoire. A Galata, ville fortifiée par les Génois au début du XIV^e siècle, les enceintes successives de la ville, alors qu'elles étaient déjà largement dépassées à la fin du XVII^e (Grelot, 1681, pl. 75) et qu'elles ont été démolies vers 1870, sont en grande partie conservées par le découpage parcellaire de l'état actuel du quartier. C'est un exercice de restitution de ces fortifications qui est à l'origine du travail présenté ici (*cf.* encadré).

L'analyse morphologique identifie des faits urbains qui résultent non seulement de données topographiques mais aussi de décisions politiques ou de logiques économiques et sociales. En ce sens, la manière dont cette analyse donne à lire les inscriptions dans le tissu urbain des actes qui l'on produit peut non seulement en expliquer une part importante, elle permet aussi de guider la lecture des autres sources. Les descriptions des espaces construits, qu'il s'agisse de celles des actes juridiques ou de celles des voyageurs et des militaires, sont toujours ponctuelles et permettent rarement

¹. J.-L. Arnaud, 1988, chapitre 3, section 1.

Restitution des enceintes

L'analyse morphologique du quartier de Galata a été engagée à partir de la restitution de ses enceintes successives. Nous disposons d'un plan parcellaire muet et incomplet du terrain et d'une vue à vol d'oiseau du XVI^e siècle (Matrakci Nashu's, 1531) qui montre la ville partagée en trois portions convergentes vers la tour de Galata ; documentation pour le moins sommaire mais dont la restriction était considérée comme la règle du jeu d'un exercice. Une visite de la Tour a permis d'identifier quelques éléments de fortification : deux tours et une limite continue dans le parcellaire. Le repérage systématique et la restitution des enceintes de la ville ont été engagés à partir de ces éléments, Nous avons d'abord constaté l'impossibilité topographique des dispositions représentées par la vue du XVI^e siècle. Après quelques jours de visite – plan en main – en cherchant les lignes continues dans le parcellaire ou mieux, les doubles lignes (de l'épaisseur du mur d'enceinte) ; en visitant les parcelles ou nous soupçonnions le passage du rempart ; en relevant systématiquement les parties où il apparaît encore ; en soumettant nos hypothèses à la logique de la topographie ; en remarquant les points de liaison entre les différentes parties de la ville ; en relevant les effets de porte, en repérant les points de rupture, les points de convergence, les différences de gabarit des rues... nous sommes parvenus à la restitution des trois-quarts des traces des enceintes successives (3390 mètres sur 4090).

Confrontées aux travaux plus anciens des historiens (Arseven, 1913 ; A. M. Schneider, 1944), nos hypothèses se sont avérées pertinentes. Pour rendre compte du degré de certitude de la restitution, l'épaisseur du rempart a été poché en noir lorsque ses deux limites sont encore en place dans le parcellaire, les autres parties ont été hachurées et les limites absentes du parcellaire ont été restituées en tiretés. La superposition de ce plan avec celui des courbes de niveau et du tracé complet des voies a permis de saisir les logiques topographiques d'implantation des enceintes successives. Le premier enclos (de 1303) est basé au bord de la Corne d'Or, il est parallèle et perpendiculaire à la forme générale du terrain. Au nord, le mur est placé à la limite de la rupture de pente du terrain, c'est-à-dire sur la ligne au-delà de laquelle la déclivité devient plus importante. Il est remarquable qu'il ne suive pas le tracé de la concession accordée aux Génois en 1267 (Palazzo, 1946, 52-53).

La seconde enceinte, construite en 1349, s'étend vers le nord, elle se raccorde à la tour qui est implantée sur le nez d'un petit plateau au-delà duquel

la pente s'accroît. A l'est, cette enceinte ne monte pas directement à la Tour comme sa limite Ouest, elle suit la rue Yuksek Kaldirim dans le prolongement de la première enceinte ; cette disposition indique peut-être la préexistence de la rue à l'enceinte ou la présence de propriétés ou de constructions qui devaient être contournées.

Les troisième et quatrième enceintes s'étendent vers l'ouest en s'appuyant sur les angles des précédentes. La succession, vers le nord puis l'ouest, d'extensions peu rentables selon le rapport entre les surfaces protégées et la longueur des murs, jusqu'à la limite des terrains constructibles (la pente située à l'ouest de la dernière enceinte est très forte), est peut-être le signe d'une impossibilité temporaire de s'étendre vers l'est où, le bord du Bosphore, d'une déclivité assez faible, permettait d'étendre facilement la ville. La rue Yuksek Kaldirim, antérieure à la cinquième enceinte puisqu'une de ses portes en assurait la continuité (A.M. Schneider, 1944, 11) et le château de Galata où était accrochée la chaîne de fermeture du port contrôlé par les Byzantins, ont certainement été déterminants du choix des terrains d'extension.

Au contraire des précédentes, la cinquième enceinte (1400) se développe vers l'est, le long du Bosphore. La déclivité du terrain et, peut-être, la présence de l'arsenal interdisant toute nouvelle extension de l'autre côté². Son tracé ne semble pas avoir rencontré d'obstacles particuliers puisqu'il est constitué de grandes sections de murs rectilignes. Sa limite orientale suit un talweg dont l'insertion dans l'enceinte aurait nécessité des travaux de comblement et de stabilisation importants.

Cette description des enclos successifs de la ville montre que les déterminants principaux de leurs tracés ont été les formes du relief, les angles des ouvrages antérieurs et le réseau des rues. La préexistence de propriétés qu'il faut inclure ou exclure, contourner ou traverser par le tracé d'une enceinte ne semble pas être un déterminant majeur. La limite nord de la première enceinte, indépendante du tracé de la concession, traverse les propriétés en place (Palazzo, 1946, 50-51), son seul déterminant semble être la ligne de rupture de pente.

Au-delà de l'analyse topographique, la situation des enceintes successives relativement à la position des établissements qui les précèdent (la tour, l'arsenal, le château) peut constituer un indicateur des relations qui unissent la commune de Gênes avec le pouvoir byzantin. Le fait que les Génois aient eu les moyens d'établir un port dont l'accès n'était pas aisément contrôlable par les Byzantins à partir de 1400 en constitue un témoignage important.

² Le texte de la concession de 1303 mentionne un « Vieil arsenal » à l'ouest. B. Palazzo, 1946, p. 50.

une restitution cohérente des lieux qu'elles décrivent³, leur compréhension nécessite souvent une connaissance préliminaire du terrain. Mais l'éclairage des sources classiques par l'analyse morphologique n'est pas unilatéral, comme le montre l'étude de Versailles menée par les chercheurs de l'école d'architecture de cette ville, si le terrain facilite la lecture des sources, en même temps, celles-ci permettent la compréhension de nombreux phénomènes qui, repérés par l'analyse de l'espace, restent inexplicables par cette seule approche (Castex *et al.*, 1980).

Les divisions inscrites dans l'état actuel de la ville, quelles que soient leurs échelles, résultent toutes d'opérations qui peuvent intéresser les historiens. Les substitutions de bâtiments, les élargissements de rues ou leurs alignements marquent le tissu parcellaire par autant de tracés que les créations de voies nouvelles ou les lotissements. Cependant ceux qui résultent des opérations du premier type ne se donnent pas à lire de manière explicite ; les élargissements notamment ne laissent aucun signe dans les plans. Par contre, les autres interventions inscrivent dans le tissu des formes, des figures, des continuités ou des régularités qui, par leurs particularités morphologiques, les désignent comme les résultats d'opérations remarquables.

Les découpages viaires et parcellaires de Galata, considérés comme sources pour l'histoire, sont analysés ici selon deux approches. D'une part, le repérage des régularités ; d'autre part, celui des figures exceptionnelles qui échappent au principe général d'orthogonalité du tissu (Borie, 1978, 97-98).

Galata

Galata est situé au confluent du Bosphore et de la Corne d'Or sur un terrain de forme globalement conique dont le point culminant s'élève à soixante-dix mètres d'altitude. Le quartier de Galata proprement dit se développe sur la tête de ce cône, il est limité de part et d'autre par deux talwegs. Le point central du quartier, lieu d'implantation de la tour de Galata, situé à une hauteur d'environ cinquante mètres, correspond au nez d'un petit plateau placé sur le prolongement de la ligne de partage des eaux située en arrière, entre les deux versants qui descendent vers le Bosphore d'une part et la Corne d'Or d'autre part. En avant de ce plateau, vers le rivage, la pente s'accroît jusqu'à une altitude qui varie entre quinze et vingt mètres d'où elle descend ensuite moins rapidement vers la rive. Galata est réuni à Stamboul par deux ponts établis entre 1830 et 1850.

La première occupation mentionnée dans ce quartier date de l'époque byzantine. Au V^e siècle, Galata qui formait la XIII^e région de Byzance était occupé par plusieurs établissements publics. Une forteresse, située à l'emplacement de l'actuelle Yeralti camii, fut construite à l'entrée de la Corne d'Or au VI^e siècle. A la fin du XIII^e siècle, la commune de Gênes obtient à Galata la concession d'une bande de terrain parallèle au rivage. Quelques décennies plus tard une première enceinte fortifiée est élevée par les Génois. A la suite de cette implantation, la ville s'étend rapidement par la construction de nouvelles fortifications

³. La restitution de la villa laurentine décrite par Pliny le Jeune, exercice très répandu dans les écoles d'architecture, donne lieu à autant de restitutions différentes que d'auteurs. *La laurentine*, 1982.

qui élargissent successivement son périmètre. En 1400, date de la cinquième et dernière enceinte, la surface enclose derrière les murs génois dépasse trente et un hectares. En 1453, à la suite de la prise de Byzance par les ottomans, Galata reste un quartier chrétien latin, à majorité génoise. Mais dès la fin du XVe siècle les ottomans multiplient leurs établissements sur cette rive de la Corne d'Or ; autour de Galata d'abord puis à l'intérieur du quartier. Un déplacement des légations étrangères suit ce mouvement, elles quittent Galata à partir de la fin du XVIe siècle pour le quartier de Péra situé plus au nord. Au milieu du XIXe siècle, la circonscription administrative constituée par les quartiers de Galata et de Péra est dotée de la première municipalité de la ville, à la fin du siècle, la création de quais et d'un port sur le rivage du Bosphore de Galata provoque une réorganisation complète de cette zone⁴.

Pour délimiter le terrain étudié, outre l'espace situé à l'intérieur des enceintes génoises, j'ai ajouté à son périmètre les grands établissements qui, au-delà des fortifications, marquent les entrées du quartier ; au nord, le couvent des derviches, à l'ouest, la mosquée Azap camii et à l'est, la fondation de Kiliç Ali Pacha.

Le plan

Le plan parcellaire du quartier de Galata qui est disponible auprès des services municipaux présente l'avantage de conserver les partitions les plus fines du tissu au-delà des regroupements de propriété, mais il n'a pas été conçu pour l'analyse morphologique. La topographie du terrain, les édifices majeurs⁵, le réseau viaire ou l'implantation du bâti sur les parcelles, même s'ils sont parfois indiqués, ne sont pas repérés de manière systématique. Aussi, en préalable à l'analyse morphologique, qui nécessite la compilation de toutes ces informations pour en saisir les interactions, nous avons dû dresser un nouveau plan en ajoutant au plan parcellaire de nombreuses indications supplémentaires⁶. Pour faciliter la lecture du réseau viaire, les espaces publics ont été laissés en blanc alors que les parcelles privées ont été hachurées ; pour séparer les zones bâties de celles qui ne le sont pas, les hachures qui représentent les constructions sont plus denses que celles qui figurent les cours et les fonds non bâtis des parcelles. Les jardins ont été pointillés ; la topographie a été représentée par des courbes de niveaux équidistantes d'un mètre. Pour distinguer les édifices majeurs, qu'il s'agisse des bâtiments religieux ou des établissements publics, ils ont été soumis à un traitement particulier. Suivant le modèle du plan de Rome de Nolli, dressé

⁴. Pour l'histoire de Galata, voir notamment E. Semavi, 1969, importante bibliographie. Pour la période ottomane, voir les actes d'un colloque tenu en janvier 1985. E. Eldem, 1991, première partie, « Recherches sur la ville ottomane : Le cas du quartier de Galata », p. 3-244.

⁵. Selon la définition qu'en propose César Daly. C. Daly, 1864, tome 1, vol. 1, p. 13.

⁶. Le fond de plan utilisé date d'environ 1970, il résulte de la réduction au 1:1000 des plans au 1:200 et 1:500 dressés par les services municipaux. Ce document nous a été communiqué par le Dr. Atıla Yücel, professeur à l'Université Technique d'Istanbul. Le document qui a été utilisé pour cette recherche a été dressé par J.-L. Arnaud, D. Garudis et M. Papatriantafılu, en 1984, dans le cadre de l'atelier IFA-inter UP, Turquie ; il a été élargi et complété par la restitution des enceintes et les plans des édifices majeurs par J.-L. Arnaud avec la collaboration de P. Philippon en 1986 et 1987.

au milieu du XVIII^e siècle⁷, ceux de Galata ont été représentés en plan coupé au rez-de-chaussée ; les édifices qu'il n'a pas été possible de relever et dont les plans ne sont pas publiés sont identifiés par des hachures croisées. Enfin, lorsque leur restitution était possible, nous avons reporté sur le plan les enceintes successives de la ville génoise.

Telle qu'elle est décrite, la réalisation d'un tel document se résume à un simple travail de dessin, néanmoins, il ne s'agit pas d'une opération systématique. Par exemple, le tracé des hachures implique l'attribution d'un statut à chaque partie du plan : le terrain est public ou privé, il est bâti ou non. Le repérage et/ou le relevé des édifices majeurs et la restitution des enceintes ont été l'occasion de nombreuses visites qui ont fortement contribué à notre connaissance de l'état des lieux, préliminaire nécessaire de l'analyse morphologique.

Entités

L'identification de régularités ou de figures au sein du découpage parcellaire, en définissant des zones homogènes d'un point de vue morphologique, constitue un préliminaire nécessaire à l'analyse historique de l'espace urbain. En révélant les différentes échelles de sa formation, cette approche met en évidence celles qui sont pertinentes pour l'historien et qui vont être opératoires pour guider la recherche des sources ou leur lecture.

Il est possible de fragmenter le tissu en entités homogènes selon une finesse variable. L'exemple du rivage de Galata montre que les quelques parcelles d'un lotissement régulier, bien qu'elles forment une entité à part entière, peuvent participer à la constitution d'une unité plus importante qui présente un autre niveau d'homogénéité. L'échelle du morcellement est relative à celle de l'analyse, néanmoins, un principe général organise celui de Galata, les entités s'étendent rarement de part et d'autre du tracé d'une enceinte. De manière générale les fortifications intégrées dans les coeurs d'îlot donnent lieu à des « entre-deux » qui séparent des parties très différentes quant à leur organisation spatiale, en particulier dans la section méridionale de la première enceinte.

Au-delà de la contribution que cette approche peut apporter à la lecture des sources, elle permet d'identifier des barrières de croissance, ou encore des opérations d'urbanisation.

Barrières de croissance

La partie sud des fortifications constitue l'exemple le plus significatif de barrière de croissance (fig. 1 et 2), la présence du rivage à proximité des murs a certainement renforcé leur effet mais les traces de remblais successifs montrent que cette limite n'a pas été la plus déterminante. Le développement de la ville au sud de ses murs n'est pas récente, le premier établissement situé en avant de l'enceinte, dont il reste des traces, date du début du XVI^e siècle⁸. Une vue à vol d'oiseau dressée à la fin du XVII^e (Grelot, 1680, pl. 75) montre qu'à ce moment-là une part importante de l'enceinte a disparu derrière des

⁷ G. Nolli, 1748. Voir l'analyse graphique que P. Panerai et M. Veyrenche proposent à partir de ce plan. P. Panerai *et al*, 1980, p. 158-159.

⁸ Il s'agit de la mosquée Eski Yag Kapani qui date de 1630 environ. A.M. Schneider, 1944, p. 31. La vue de Vavassore de 1490 n'indique aucune construction entre l'enceinte et le rivage. A. Vavassore, 1490.



Figure 1. Les tissus urbains situés de part et d'autre de la première enceinte de la ville présentent de fortes différences morphologiques (dessin de l'auteur).



Figure 2. Entre la cinquième enceinte et la rive du Bosphore - en bas à droite -, le découpage parcellaire est beaucoup plus lâche qu'à l'intérieur de la ville - en haut à gauche - (dessin de l'auteur).

constructions banales (fig. 3). Du côté oriental – première enceinte, de 1303 – comme de l'autre – cinquième enceinte, de 1400 – bien que la formation de ces deux rives résulte d'opérations différentes, l'enceinte trace une rupture encore très lisible du tissu urbain. Le long du Bosphore la création du port à la fin du XIX^e siècle a certainement fait disparaître les traces des avancées successives de la ville, au contraire, du côté de la Corne d'Or les étapes de sa croissance sont facilement repérables.

L'occupation des terrains situés de part et d'autre de la rue Yolcuzaade Iskander indique aussi une barrière de croissance (fig. 4). La partie sud est divisée en petites parcelles entièrement bâties, l'autre est formée de grandes unités peu construites.

L'enceinte génoise et l'absence de porte dans cette section ont dû contribuer à l'isolement des terrains situés en dehors du rempart. Mais c'est sans doute, immédiatement hors les murs, un cimetière, le Petit champ des morts, qui a opposé la limite la plus durable à

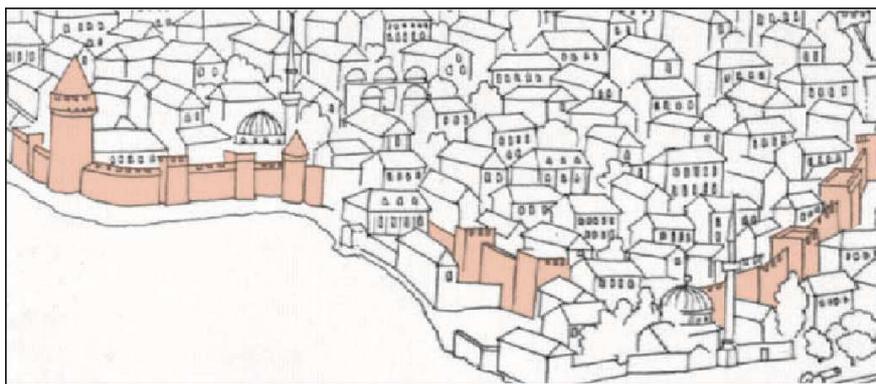


Figure 3. Le rivage de Galata à la fin du XVIIe siècle, les enceintes du front de mer sont en partie dépassées par l'urbanisation. Selon Grelot, 1681, pl. 75 (dessin de l'auteur).



Figure 4. Barrière de croissance. Au nord de la ville, les zones situées à l'extérieur des murs présentent une très faible densité (dessin de l'auteur).

l'urbanisation. Ce cimetière est mentionné dès la fin du XV^e siècle (A.Vavassore, 1490) ; malgré les travaux d'édilité qui ont bouleversé cette partie de la ville à la fin du XIX^e, il est encore cité en 1915⁹. L'îlot situé sur la rive sud de la rue Yolcuzaade occupe le fossé des fortifications (M. de Launay, 1864), il a été loti à la suite du tracé de la rue vers 1880.

Opérations d'urbanisation

La distribution régulière du groupe de petits îlots orthogonaux situé dans la première enceinte de part et d'autre de la rue Tersane indique une opération de lotissement (fig. 5). Actuellement, cette rue qui produit une coupure entre les parties nord et sud de la zone mais elle résulte de la démolition d'une bande complète d'îlots. La limite nord de ce quartier correspond exactement au tracé de la première concession génoise (et non de l'enceinte) (Palazzo, 1946, pl. 1) ; d'autre part, le lotissement se développe de manière symétrique des deux côtés de la voie qui traversait la ville d'est en ouest, d'une porte à une autre. Enfin, sa limite orientale correspond à un retour du mur d'enceinte à l'intérieur du

⁹. Plan (sans titre), 1915.



Figure 5. De part et d'autre de la rue Tersane, la régularité du découpage des îlots indique une opération de lotissement. D'après un plan de 1905 (dessin de l'auteur).

premier enclos. Ces différents éléments pourraient indiquer que ce lotissement est celui de la première installation génoise ou même que sa rue centrale remplace la voie à portiques décrite au V^e siècle dans la XIII^e région de Byzance. Jean Sauvaget et R. Janin proposent respectivement ces deux hypothèses (Sauvaget, 1934, 256 ; Janin, 1950, 57). Cependant, aucun des bâtiments de ce quartier n'est antérieur à la première moitié du XIX^e siècle alors que des constructions beaucoup plus anciennes subsistent dans les autres parties de la ville. Les plans n'indiquent rien de précis dans ce secteur en deçà de 1845 ; à cette date, le découpage actuel est déjà en place. Les hypothèses de Janin et de Sauvaget ne doivent pas être exclues, mais l'organisation de ce quartier peut aussi résulter de la réorganisation d'une zone détruite à l'occasion d'un des nombreux incendies qui ravageaient régulièrement des pans entiers de la ville¹⁰.

Le lotissement qui se développe de chaque côté de la rue Tersane est identifiable par la régularité de son réseau viaire. A une autre échelle, la répétition des divisions du parcellaire met en évidence de nombreux lotissements beaucoup plus petits. Ces opérations, qui se développent parfois sur quelques centaines de mètres carrés et ne concernent que trois ou quatre unités de propriété, n'en forment pas moins une échelle d'analyse intermédiaire entre l'îlot et la parcelle qui correspond à celle de la genèse du tissu urbain (fig. 6 et 7).

Le rivage

L'exemple du découpage du rivage de Galata en entités homogènes montre que cette approche, par les variations importantes de la taille des unités envisagées, permet de

¹⁰. J.-L. Arnaud, 1988, vol. 1, p. 118, liste des incendies de Péra et Galata.



Figures 6 et 7. A l'échelle du découpage de la propriété foncière, deux exemples de petits lotissements (dessin de l'auteur)

saisir les diverses échelles de constitution du tissu. Les quais de Galata (fig. 8) se décomposent en deux parties principales, c'est le pont de Karaköy, construit en 1845, qui les sépare. La première (A), située à l'ouest du pont, est formée par la juxtaposition de plusieurs opérations ponctuelles et inégales de remblai et de construction, ses parcelles traversantes débouchent directement sur la Corne d'Or. La seconde (B), à l'est du pont, résulte d'une intervention globale ; là, l'implantation des bâtiments libère un long quai rectiligne au bord du Bosphore. Ces deux parties correspondent avec les enclos des première et cinquième enceintes génoises ; la limite qui les sépare correspond au débouché sur le rivage d'une importante voie ancienne, l'actuelle rue Yuksek Kaldirim, à l'emplacement d'une porte dans l'enceinte et à une limite d'extension de la ville vers l'est au XIV^e siècle (cf. encadré). Chacune de ces parties peut être partagée en séquences plus homogènes, il est remarquable que leurs limites coïncident sans exception avec des portes de l'enceinte.

La première partie est composée de trois séquences. La première (A1) s'étend entre la mosquée Azapkapi et le débouché de la rue Kurekciler Kapisi. Ici la bande de terrain gagnée sur la Corne d'Or, au-delà de l'enceinte, est assez large (de trente à soixante mètres), elle a été réalisée en plusieurs opérations distinctes de remblaiement.

La section A1a comporte un seul grand terrain, non bâti, parallèle au quai. La suivante (A1b) est formée de parcelles longues et étroites, elle est construite d'entrepôts d'un seul niveau et ne supporte que des activités artisanales ou semi-industrielles. Trois grandes parcelles de proportion carrée constituent la section A1c, les terrains non bâtis sont nombreux. La section suivante (A1d) découpée en six unités de même largeur résulte du lotissement d'un remblai de meilleure qualité ou plus ancien que les précédents puisqu'il a permis la construction de bâtiments à plusieurs étages en « dur » et une occupation beaucoup plus dense. La dernière section (A1e) divisée selon la géométrie du rivage, a été réalisée en plusieurs étapes, la plus ancienne est antérieure à 1732 puisqu'elle comporte une fontaine construite à cette date (Schneider, 1944, 40).

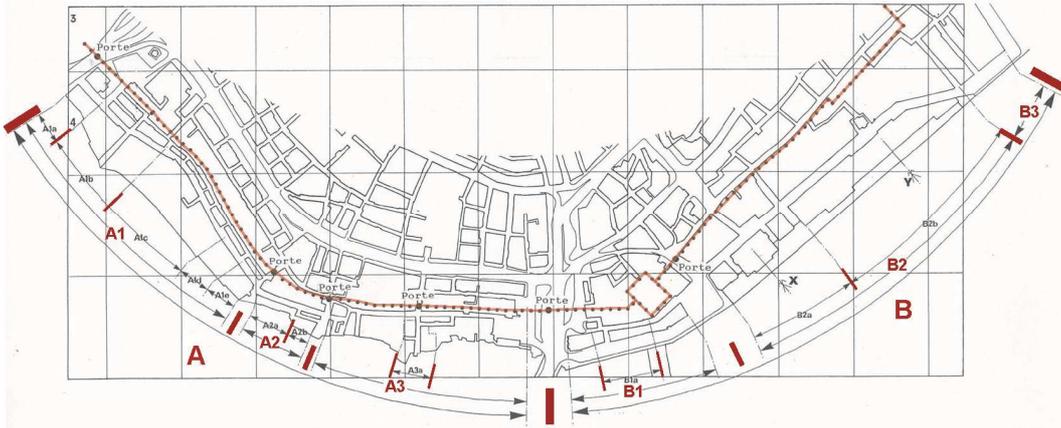


Figure. 8. Découpage du rivage de Galata en parties, séquences et sections homogènes ; de manière systématique, les limites des séquences correspondent à des portes de l'enceinte (dessin de l'auteur).

Deux sections composent la seconde séquence (A2). La première est formée de parcelles traversantes, assez étroites (de deux à six mètres de largeur) et de longueur variable ; l'autre est constituée par une seule parcelle.

La troisième séquence (A3) est composée d'un terrain de largeur moyenne partagé en parcelles traversantes perpendiculaires au rivage, alignées sur la rue Fermeneciler et de profondeur variable du côté de la Corne d'Or. A l'emplacement d'une ancienne porte de la ville, en face de la rue Kardesim, la zone de remblai est plus profonde et le découpage parcellaire se retourne de part et d'autre de la voie qui conduit au rivage, cette disposition n'existe pas pour les rues situées dans la même position qui ne correspondent pas à une porte (cf. fig. 1).

La partie située à l'est du pont de Karaköy (B) est très différente de la précédente puisqu'elle résulte de l'établissement du port de Galata à la fin du XIX^e ; elle se décompose aussi en trois séquences.

Au-delà des différentes procédures de formation et d'occupation que le morcellement du rivage en parties, séquences et sections saisit, il montre aussi que chaque secteur de la côte renvoie à une ou plusieurs entités à l'intérieur même de la ville (fig. 11). La séquence A1 se rapporte d'abord à une première bande formée d'îlots étroits et composés de petites unités traversantes puis, à un long îlot quienserme l'enceinte enfin, au lotissement qui se développe de part et d'autre de la rue Tersane. L'îlot du han Yelkenci et plus profondément la zone de « rachat » située au niveau du changement d'orientation du réseau viaire correspondent à la séquence A2. La section A2a correspond au *han* puis aux îlots trapézoïdaux qui suivent, tandis que la section A2b est en relation avec les petits îlots orthogonaux (trois puis quatre) qui prolongent les précédents dans la zone de rachat (fig. 9).

Les correspondances entre le rivage et l'intérieur du tissu ne sont pas toujours aussi fines mais l'identification des entités homogènes indique les différentes logiques d'extension de la ville au sud de l'enceinte et plus généralement les principes généraux de sa mise en place.

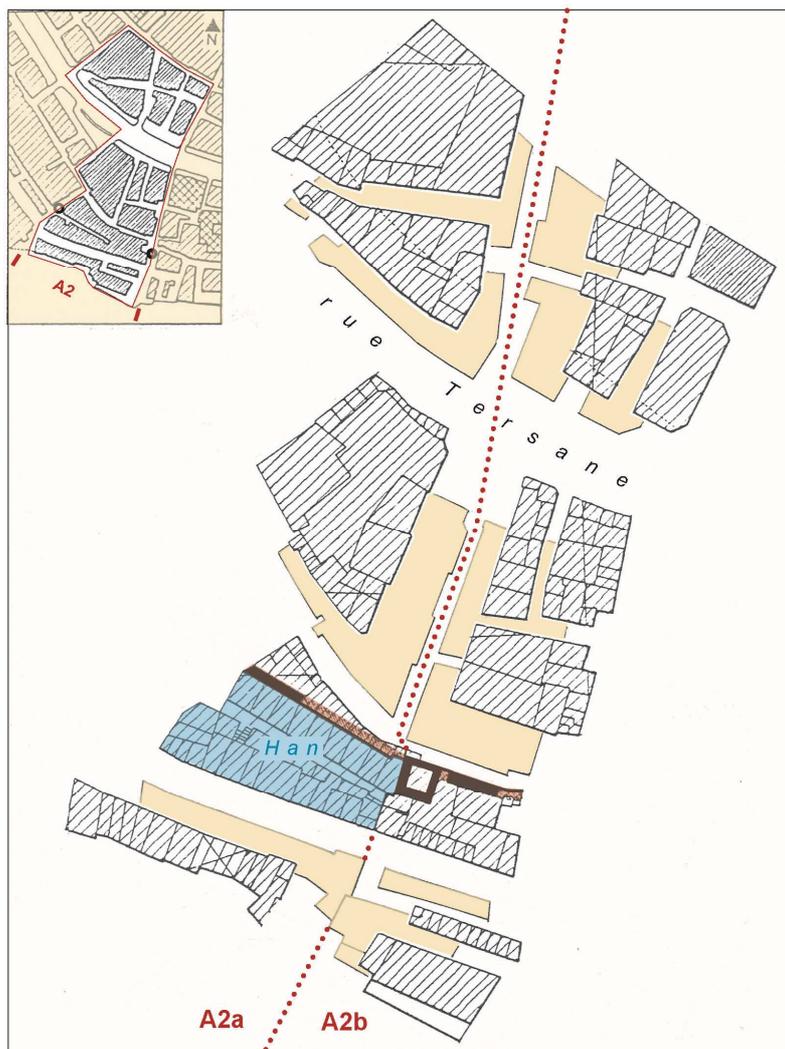


Figure 9. Correspondances entre le morcellement du rivage et l'intérieur du tissu urbain, séquence A2 (dessin de l'auteur).

Exceptions

Aux régularités qui permettent d'identifier des secteurs homogènes regroupant plusieurs unités (parcelles ou îlots), s'opposent des formes plus exceptionnelles. Il s'agit des lignes qui dérogent aux règles générales de composition du tissu. A Galata, celui-ci obéit à deux grands principes : les parcelles sont le plus souvent des quadrilatères à angles droits ou presque, elles sont implantées normalement aux rues qui les commandent. Les écarts à ces deux règles, c'est-à-dire les terrains qui présentent des biais importants, même si elles ne résultent pas toutes d'événements historiques - le relief est une origine non négligeable des irrégularités - dans la mesure où elles représentent des exceptions dans le tissu urbain, doivent être analysées. Les deux raisons les plus fréquentes d'implantation en biais - les exigences culturelles et les points de passage obligés - permettent dans un premier examen du tissu de saisir la plupart des cas. Trois exemples montrent ensuite la complexité et la diversité des origines de certains tracés.



Figure 10. Mosquée Eski Yag Kapani, la salle de prière, située au premier étage, est implantée obliquement sur un rez-de-chaussée constitué de boutiques qui suivent les directions des rues. Le mur de la *qibla* est indiqué en rouge (dessin de l'auteur)

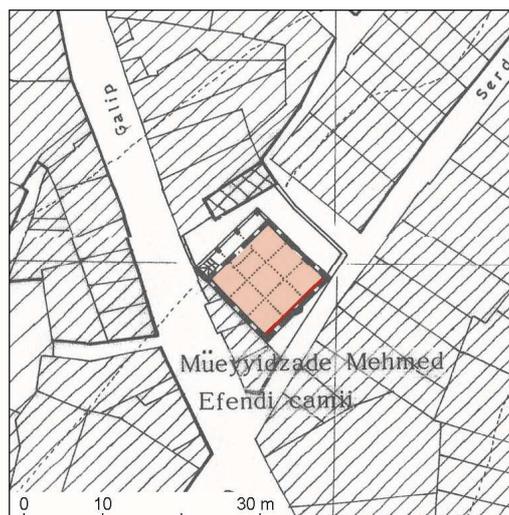


Figure 11. Mosquée Müeyyidzade Mehmed effendi, parcelle et bâtiment en biais, des espaces vides assurent le rachat des différences d'orientation sur trois des côtés de la salle de prière. Le mur de la *qibla* est indiqué en rouge (dessin de l'auteur)

Exigences cultuelles

Plusieurs bâtiments sont implantés de manière oblique dans leur parcelle, certaines parcelles sont découpées en biais par rapport au tissu environnant. Dans de nombreux exemples, ces terrains sont occupés par des mosquées (fig. 10-11). C'est l'orientation vers La Mecque qui détermine les déformations relevées. Toutes les mosquées ne sont pas identifiables par ces caractéristiques. D'une part, il existe quelques exemples où l'orientation des rues correspond à celle de La Mecque, d'autre part, le rachat des différences d'orientation entre le tissu urbain et la *qibla*, peut être repris dans l'épaisseur des murs des constructions ; ce cas n'existe pas à Galata où les mosquées sont construites en murs minces, mais il est fréquent au Caire, dans les mosquées d'époque mamelouke notamment.

L'orientation des bâtiments n'est pas spécifique aux mosquées, des dispositions similaires caractérisent généralement l'implantation des églises. L'orientation de celles de Galata, contrairement à la règle générale, suit le tracé des rues et la topographie du terrain¹¹.

Points de convergence

Le tissu urbain comporte de nombreuses figures triangulaires, parcelles ou îlots. Généralement, il s'agit du résultat de la convergence de plusieurs voies vers un point de passage obligé : un col, une porte dans une enceinte, une tête de pont ou un embarcadère. Dans le premier cas, l'origine de la convergence est topographique, les autres peuvent renseigner sur des éléments qui ont disparu. Le petit îlot, triangle isocèle, qui borde la rue

¹¹. L'église des saints Pierre et Paul est orientée au nord-ouest, parallèlement aux courbes de niveau et perpendiculairement à la rue Galata Kulesi ; l'église Saint-Georges est orientée au nord, perpendiculairement à la rue Eski Banka ; l'église Saint-Benoît est orientée au nord-est, parallèlement aux courbes de niveau et à la rue Necati Bey.

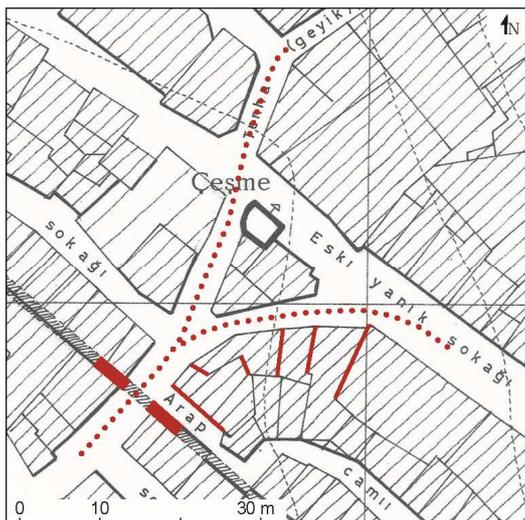


Figure 12. Le petit îlot triangulaire situé entre la rue Eski Yanik et le tracé de l'enceinte correspond à une ancienne porte de la ville (dessin de l'auteur)

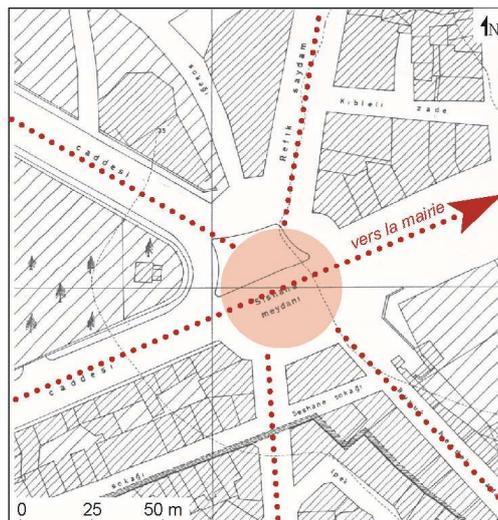


Figure 13. La place Sishane, un point de convergence organisé à la fin du XIX^e siècle (dessin de l'auteur).

Eski Yanik (fig. 12) est effectivement situé au débouché d'une porte de l'enceinte. L'extrémité Nord de la rue Voyvoda qui se divise en trois parties après le franchissement de l'enceinte serait aussi à classer dans la catégorie des voies convergeant vers une porte si la morphologie de la rue Okçu Musa ne la désignait pas comme un percement récent du tissu. Toutes les portes de l'enceinte n'ont pas donné lieu à des convergences et inversement, les points de convergence ne correspondent pas tous à des passages obligés ; la place Sishane en est un exemple (fig. 13). La forme étoilée de ce carrefour, la perspective qu'il ouvre vers la mairie, l'hétérogénéité de ses limites construites et son nivellement indépendant de la topographie du terrain indiquent qu'il s'agit d'une opération de voirie réalisée à la limite des quartiers anciens dans la seconde moitié du XIX^e siècle¹².

Rue Okçu Musa (fig. 14)

La rue Okçu Musa est marquée par plusieurs spécificités. Les parcelles qu'elle commande présentent des limites qui obéissent à deux orientations différentes. Les unes sont perpendiculaires à la rue, les autres, plus nombreuses, sont en biais. Cette rue parfaitement rectiligne semble passer "au-dessus" du quartier qu'elle traverse, sa pente ne suit pas la topographie du terrain, elle obéit à un tracé régulier qui provoque des différences de niveau importantes avec les ruelles alentours. Ainsi, si elle conduit d'un point à un autre de la ville, elle n'est pas distributive du quartier avec lequel elle est en relation par des escaliers.

Les deux orientations différentes des parcelles qui bordent la rue Okçu Musa et le fait que celles qui sont en biais suivent le réseau des voies plus étroites qu'elle croise indiquent que cette rue résulte du percement d'un tissu plus ancien. La logique qui a déterminé son nivellement est plus difficile à saisir.

Cette rue a été percée entre 1865 et 1890, elle obéit à une logique de voirie à l'échelle de la ville (Celik, 1986, p. 31-103). Réalisée pour faciliter la circulation entre les

¹². Plusieurs cas de points de convergence théoriques ou réels sont analysés dans A. Borie *et al*, 1978, p. 60-61.

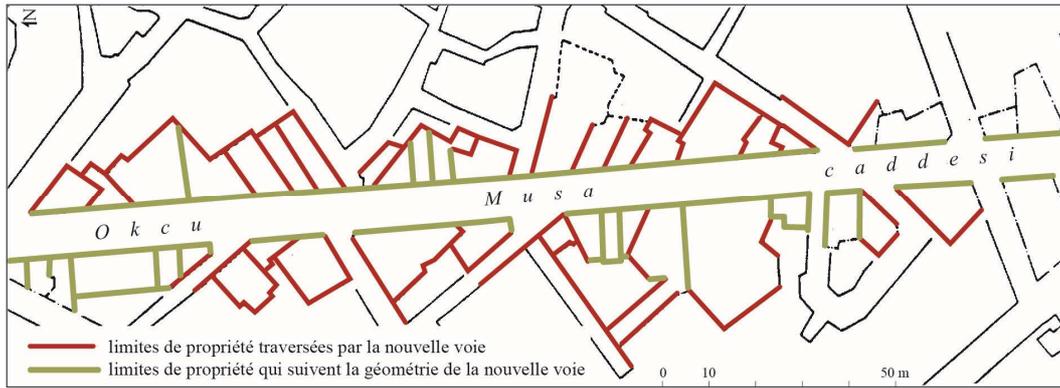


Figure. 14. La double orientation du découpage des parcelles qui bordent la rue Okçu Musa, la désigne comme un percement du tissu ancien. Le fait que la plupart des parcelles bordant la nouvelle rue ne suivent pas son orientation montre que son ouverture n'a pas été accompagnée d'un remembrement de la propriété foncière. En plusieurs points, cette rue présente une forte différence de niveau avec le tissu environnant. Aménagée pour la circulation du tramway, sa rampe devait être régulière ; une partie en a été remblayée pour cette raison. Ainsi, il a été nécessaire de construire des escaliers pour la raccorder avec les rues plus anciennes (dessin de l'auteur).

parties haute et basse de Galata elle met en communication la place Sishane avec l'extrémité Ouest de la rue Voyvoda élargie à la même période. Plus globalement, c'est une section d'un itinéraire important, à l'échelle de l'agglomération. Il conduit de Stamboul à Taxim par l'intermédiaire du pont et de la place de Karaköy d'une part et de la Grande rue de Péra d'autre part. La plupart des sections de cet itinéraire résultent de l'alignement et de l'élargissement de rues plus anciennes implantées suivant les mouvements du terrain. Ce procédé ne permettait pas de réaliser un réseau carrossable complet notamment dans la partie dont la déclivité est la plus forte. La rue Okçu Musa est le seul percement de l'itinéraire en question, c'est le chaînon qui, tout en restant praticable par les véhicules à roues, permet le franchissement d'une forte différence d'altitude en traversant les courbes de niveau en biais. L'installation d'une ligne de tramway, dont les rampes devaient être régulières, en a déterminé la pente indépendamment de la topographie du quartier traversé. Cette disposition est à l'origine des différences d'altitude rattrapées par des escaliers sur la rive Ouest de la rue.

Rue Buyuk Hendek

Autour de la section Nord de la rue Buyuk Hendek (fig. 15), les limites du fond des terrains qu'elle commande présentent une même déclivité, ces deux tracés sont parallèles entre eux et biais par rapport à la rue. Pour leur part, les limites latérales des parcelles suivent l'orientation de la rue Buyuk Hendek. Une forte différence de hauteur sépare les terrains situés de part et d'autre du tracé oblique le plus au nord. De toute évidence, cette particularité géométrique n'est pas sans rapport avec les fortifications.

Deux plans (Stolpe, 1863 ; De Launay, 1864) figurent l'organisation de ce quartier avant les travaux qui le restructurent à partir des années 1870. Ils mentionnent un cimetière (Kutchuk mesarastan ou Petit champ des morts) au nord des ouvrages de défense et aussi un large fossé situé entre le cimetière de le mur d'enceinte. Il semble que le moitié nord de la rue Buyuk Hendek et les parcelles qu'elle commande ont été installées (entre 1870 et

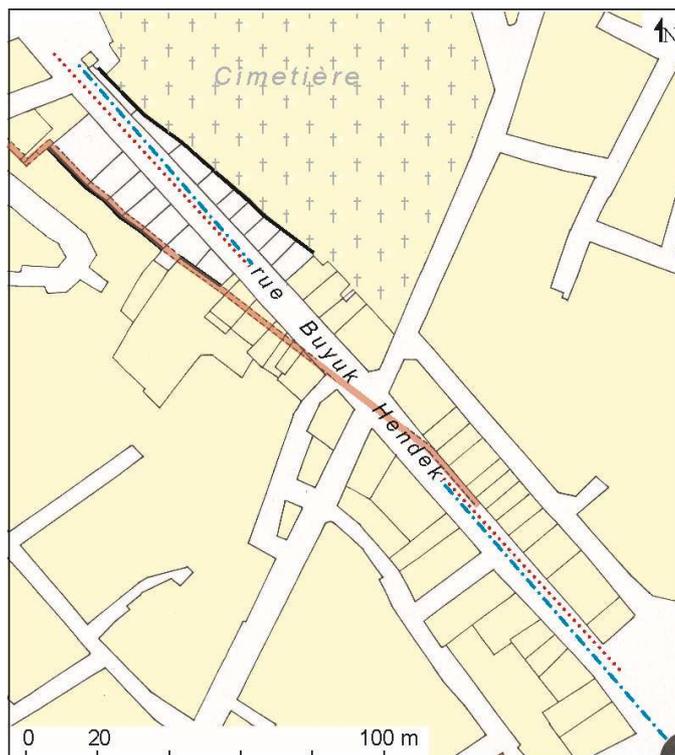


Figure 15. La différence d'orientation les deux sections de la rue Buyuk Hendek indique que son tracé a été infléchi pour correspondre à la zone du fossé situé au nord de l'enceinte (dessin de l'auteur).

1890) sur le terrain du fossé, dans le prolongement de la section sud de la rue ; le parallélisme des deux lignes oblique, la différence de niveau et la désignation de la rue – Buyuk Hendek signifie Grand fossé - confirment cette hypothèse.

Enfreignant les règles élémentaires de composition urbaine en vigueur à ce moment-là (Hausmann, 1979, p. 73), les deux tronçons ne sont pas alignés. En effet une parfaite coaxialité des deux sections aurait provoqué le débordement de la plus récente sur le cimetière situé au nord du fossé. Plutôt que d'annexer une partie du cimetière (dont le statut juridique était nécessairement différent de celui du fossé), l'auteur du nouveau tracé a préféré décaler légèrement les deux tronçons de la voie en laissant à son extrémité nord des parcelles de quelques mètres de profondeur à peine suffisantes pour la construction d'immeubles placards.

Yeni camii

L'îlot compris entre les rues Tersane et Voyvoda et les Bereketzade et Zincirli Han sokagi (fig. 16) présente une implantation des bâtiments et un découpage très particuliers. L'ensemble de l'îlot est quadrangulaire, quasiment orthogonal ; c'est l'orientation des divisions et des bâtiments de sa partie Sud-ouest qui est remarquable. Trois géométries s'y superposent : celle du périmètre de l'îlot, celle des bâtiments situés à l'intérieur du terrain central et celle des limites Nord et Sud du même terrain. Les deux dernières géométries sont exceptionnelles dans cette partie de Galata dont l'ensemble du parcellaire est réglé sur le tracé de la voirie. Ces orientations semblent indépendantes les unes des autres ; la seconde qui est matérialisée par trois ruelles et trois bâtiments suit l'orientation

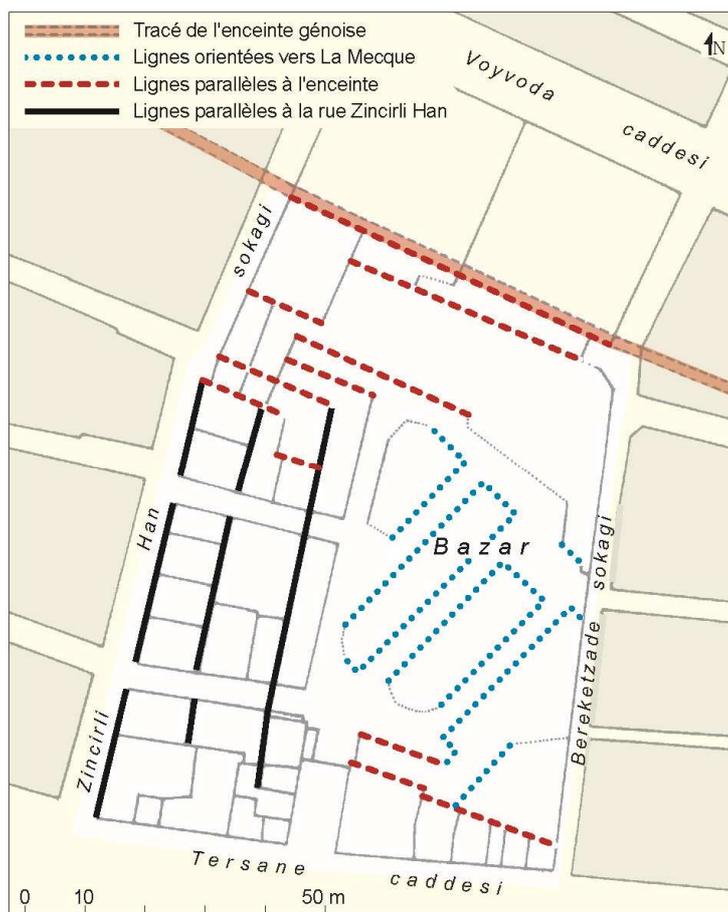


Figure 16. La multiplicité des directions d'implantation des bâtiments de cet îlot et la régularité du parcellaire de sa frange ouest résultent d'opérations foncières et architecturales complexes. Les entrepôts de l'état actuel occupent l'emplacement d'une mosquée détruite dont la construction s'est substituée à la fin du XVII^e siècle à un ensemble conventuel (dessin de l'auteur).

vers La Mecque imposée aux *qibla-s* des mosquées. La troisième est la moins importante, elle ne concerne que des lignes Est-ouest qui ne constituent pas une figure, ses deux lignes principales sont pratiquement parallèles entre elles, à la trace de l'enceinte et aux courbes de niveau. Si la seconde orientation correspond probablement à une mosquée détruite, la dernière pose plus de problèmes quant à son origine.

L'histoire des bâtiments nous apprend qu'à cet endroit, une mosquée - Yeni camii - a été détruite en 1936, qu'elle avait été construite en 1697 à l'emplacement d'une église et d'un couvent franciscain qui, après avoir subi un incendie un an plus tôt, furent détruits sur ordre de Mustafa II (Semavi, 1959, 53 ; Mamboury, 1929, 252). La troisième orientation correspond peut-être à l'implantation de l'église. Les églises anciennes qui sont encore en place à Galata, montrent que leur orientation est commandée par la topographie du terrain plutôt que par la direction de Jérusalem.

La zone occidentale de cet îlot présente une autre particularité ; son découpage n'est pas remarquable par son orientation mais par sa régularité. La ligne continue qui, du nord au sud, sépare la partie Ouest de la parcelle centrale est parfaitement rectiligne, et elle correspond au fond des deux impasses qui la commandent. La continuité de cette ligne indique que les parcelles qu'elle sépare et les impasses résultent du lotissement en une seule

opération d'une propriété unique. Dans ce cas, le terrain central ne résulte pas, comme dans d'autres grands îlots, d'une occupation primitive de sa périphérie. La régularité des parcelles commandées par la rue Zincirli Han confirme cette hypothèse. Une des maisons qui occupent ces parcelles (A) indique que le lotissement est antérieur au milieu du XVIII^e siècle¹³. L'aliénation de l'unité primitive et sa division en petites parcelles sur lesquelles ont été établies des maisons d'habitation, datent peut-être de la fondation de la Yeni camii dont une partie de la propriété aurait été occupée par des établissements de rapport pour subvenir aux besoins de la mosquée. Autre hypothèse, c'est le démantèlement de la propriété des franciscains qui est à l'origine de cette double opération.

Une source pour l'histoire

On l'a examiné, le tissu urbain de Galata est capable, dans ses unités les plus fines et sous les formes les plus diverses, de conserver une partie importante des traces de sa genèse et de ses transformations successives. Un état bien documenté du partage de la propriété foncière et de l'implantation des constructions constitue une sorte de mémoire vive qui, même si elle ne se donne pas toujours à déchiffrer, n'en reste pas moins une source importante pour l'histoire de l'espace urbain.

Les traces conservées dans l'état actuel de la ville et qui constituent des indicateurs pour l'historien sont de nature très variée. Pour les mettre en évidence, le recours à plusieurs approches combinées s'avère nécessaire. L'étude de la morphologie du tissu parcellaire explicite de nombreux phénomènes mais elle gagne à être complétée par la prise en compte de deux autres indicateurs qui, chacun à son échelle, révèle des indices différents.

Au niveau de l'organisation du quartier, la topographie des édifices majeurs témoigne des logiques de contrôle de l'espace urbain. Elle met en évidence des spécialisations, des clivages, voire des exclusions. A une échelle plus fine, la toponymie conserve des données ponctuelles, elle indique la hiérarchie des voies, elle permet de localiser les bâtiments, ou les activités dont elle sauvegarde les traces.

Références

Arnaud J.-L., *Sources iconographiques d'histoire de l'espace urbain, l'exemple de Galata à Istanbul*, mémoire de CEEA-DESS, Paris, Institut d'urbanisme de Saint-Denis, 1988.

Arseven [Celal Esad], *Eski Galata ve Binalari*, Istanbul, 1913.

Borie A., Micheloni P., Pinon P., *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, Paris, CERA-ENSBA, 1978.

Borie A., Pinon P., Yerasimos S., *L'occidentalisation d'Istanbul au XIX^e siècle*, rapport de recherche, La Défense, Ecole d'architecture de Paris-La Défense, 1989.

Boudon F., Chastel A., Couzy H., Hamon F., *Système de l'architecture urbaine, le quartier des halles à Paris*, Paris, CNRS, 1977.

¹³. Datation par comparaison avec les maisons du XVII^e siècle identifiées par A.M. Schneider, 1944, p. 35.

- Castex J., Céleste P., Panerai P., *Lecture d'une ville : Versailles*, Paris, Editions du Moniteur, 1980.
- Celik Z., *The remaking of Istanbul. Portrait of an ottoman city in the nineteenth century*, Washington, Univ. de Washington, 1986.
- Daly C., *L'architecture privée au XIXe siècle sous Napoléon III*, Paris, 1864.
- Eldem E. (éd.), *Première Rencontre Internationale sur l'Empire Ottoman et la Turquie Moderne*, INALCO, 18-22 janvier 1985. Istanbul, Paris, Editions Isis, 1991.
- Grelot G.-J., *Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople. Enrichie de plans levez par l'auteur sur les lieux, et des figures de tout ce qu'il y a de plus remarquable cette ville*, Paris, 1681.
- Hausmann E., *Mémoires du baron Hausmann, Grands travaux de Paris, s..l.*, Guy Durier, 1979.
- Janin R., *Constantinople byzantine, développement urbain et répertoire topographique*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1950.
- La laurentine et l'invention de la villa romaine*, Paris, Editions du Moniteur, 1982.
- Launay M. de, « Pianta delle fortificazioni di Pera delineata dall' Ingegnere Maria de Launay nel 1864 », in L. T. Belgrano, *Studi e riguardanti la colonia genovese di Pera*, Gênes, 1888.
- Mamboury E., *Constantinople*, Constantinople, J. A. Rizzo, 1929.
- Muratori S., *Studia per una operante storia di Venezia*, Rome, Istituto poligrafico dello Strato, 1959.
- Matrakci Nasuh's, *Istanbul ve Galata 1531*, Istanbul, Universitesi kütüphanesi, pl. 8b et 9a, vue à vol d'oiseau.
- Nolli G., *Alla Santità di nostro signore papa Benedetto XIV. La nuova topografia di Roma*, Rome, 1748.
- Palazzo B., *L'Arap camii ou l'église Saint-Paul à Galata*, Istanbul, Hachette, 1946.
- Panerai P., Depaule J.-C., Demorgon M., Veyrenche M., *Eléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, AAM, 1980.
- Plan (sans titre). Imprimé en noir sur papier, 1:5 000, 1915. Cartothèque de l'IGN, Saint-Mandé.
- Sauvaget J., « Notes sur la colonie génoise de Péra », *Syria* 15, 1934, p. 252-275.
- Semavi E., *Galata and its tower*, Istanbul, Turkiye turing ve otomobil kurumu, 1969.
- Schneider A. M., Nomidis Mi. S., *Galata Topographisch archäologischer plan mit erläuterndem text*, Istanbul, Emel Basimevi, 1944.
- Stolpe C., *Plan der Stadt Constantinopel*, Constantinople, 1863. Plan gravé, noir et couleurs, 1:10 000.
- Vavassore A., *Byzantium. si-ve. Costantineopolis*, Venise, 1490. Vue à vol d'oiseau gravée.